

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

ELARGISSEMENT DE LA RD 100 SUR 300 METRES

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DEPARTEMENT HAUTE-SAONE - UNITE TECHNIQUE LURE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Jean-Paul TREFFOT

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique

51°) défrichements soumis à autorisation de moins de 25 ha

6°d)route d'une longueur inférieure à 3 km

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

Elargissement d'une route de 1.50 m à 2.00 m sur 300 ml. défrichement d'une bande de 2 ares 97 sur une surface boisée de 7 ha 32 a 73 ca

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Elargissement d'une route de 1.50 m à 2.00 m sur une longueur d'environ 300 ml défrichement d'une surface de 2 a 97

4.2 Objectifs du projet

Obtenir une largeur constante de la voie sur un itinéraire de 7 km. Deux premiers kilomètres ont une largeur d'environ 5 mètres, quatre derniers kilomètres ont également une largeur de 5 mètres; entre les deux sections la chaussée a une largeur de 4.20 m.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus sur une durée d'un mois :

lère phase : défrichement

2ème phase : terrassement fossé

3ème phase : chaussée.

L'ensemble des travaux pourra se faire par alternat par feux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après la fin des travaux, le trafic sera identique au trafic actuel.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s). Autorisation de défrichement en cours. 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli Autorisation de défrichement 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées Valeur Grandeurs caractéristiques 300 m Longueur d'élargissement : environ 300 m 2 m Largeur d'élargissement : environ 2 m 2 a 97 Superficie défrichée 7 ha 32 a 73 ca Superficie globale 4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) Lat. 47 6 , 73, Coordonnées géographiques¹ Long. 6° 2' 76 d'implantation Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°; Long. 6 ° 2 ' 76" Lat. 47° 6 ' 73" Point de départ : Point d'arrivée : Long. 6 ° 2 ' 75" Lat. 47° 6 ' 75" Communes traversées : COLOMBOTTE SAULX DE VESOUL Non 4.7 S'agit-II d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Non 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux? Si oui, de quels projets se compose le programme ? chapitre P215 du budget départemental : améliorations ponctuelles des routes départementales

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.	5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée								
5.1 Occupation des sois Quel est l'usage actuel des sois sur le lieu de votre projet ?									
Route affectée à la circulation Bois									
Existe-t-il un ou plusieurs do	Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?								
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet PLU de SAULX DE VESOUL Bois classé en zone N									
environnementale ? 5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant	Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale? 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée: Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact								
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?						
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 ou 11 (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		3							
en zone de montagne ?		x							
sur le territoire d'une commune littorale ?		X							
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (réglonale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		x							
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		x							

	dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		x	
	dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		x	
The second second second	dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?		X	
	dans un site ou sur des sols pollués ?		x	
	dans une zone de répartition des eaux ?		X	
	dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à 'alimentation humaine?		x	
	dans un site inscrit ou classé ?		x	
	e projet se situe-t-il, dans ou proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
	d'un site Natura 2000 ?		x	
F	d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de UNESCO?		x	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oul	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		x	
lessources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		x	
essources	est-il excédentaire en matériaux ?		x	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	x		Tous les matériaux extraits sur le site sont réutilisés. Les matériaux d'apport concernent la réalisation de la structure de chaussée.
Milleu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités		x	
	écologiques ? est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		K.	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Surfaces agricoles Surfaces boisées
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		x	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		x	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×	□ x	Engins de chantier
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		x	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×	×	Compacteurs

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	x	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	x	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milleu ?	x	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux?	x	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	x	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	x	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oul Non X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oul Non Si oui, décrivez lesquels :
。 1882年以上的公司的公司的公司的公司的公司的公司的公司的公司的公司的公司的公司的公司的公司的
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Ce projet ne doit pas faire l'objet d'études d'impact vu son très faible impact su l'environnement.
1 environmement.

		8. Annexes						
8	3.1 Annexe	es obligatoires						
		Objet Control of the						
1	L'annexe	e n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;						
2	Un plan d'extraits	de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir s cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;						
3	de vue,	mum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le le lointain ;						
4	Un plan (du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et a), 8°, 10°, a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;						
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;							
8	.2 Autres a	annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire						
		mpléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les quelles elles se rattachent						
Γ	- Control	Objet						
9. Engagement et signature								
Je	Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus							
	Fait à	LURE le.						
S	iignature	Le responsable de l'Unité technique Jean-Paul TREFFOT						